

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Séance extraordinaire du 22 avril 2013/33

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, Mme Amandine KUHN, Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Jean François FAURE, M. Frank BRESSON, M. Pierre VIEUX, M. Eric COZON, Mme Marie-Elise LIGNIER-BETTON, M. Christophe SARAYOTIS

Absent excusé ayant donné procuration : Monsieur Jean PUZENAT a donné pouvoir à Mme Marie-Elise LIGNIER-BETTON

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

1/ Travaux sur bâtiments communaux

Le marché pour les travaux à effectuer sur les bâtiments communaux ont été attribués comme suit :

- entreprise Lebrat Père et Fils pour la réfection du Temple
- entreprise Faure Jean-François pour l'Église, la sacristie et pour le logement de l'ancienne poste.

Le Conseil municipal a chargé le Maire de solliciter des subventions.

Délibération adoptée par vote : 10 voix Pour et 1 Abstention

Pour les travaux à la salle polyvalente, il a été voté :

- A l'unanimité Pour la réparation du auvent devant l'entrée
- A l'unanimité Pour l'installation d'un volet roulant séparant la salle polyvalente de la cuisine et du bar
- La mise en attente d'autres devis pour le remplacement de la hotte.

2/ Transfert de compétence

Suite à l'exposé du Maire sur le transfert de compétences de La LOM (Loi d'Orientation Mobilité) à la CCVD, le Conseil Municipal a voté ce transfert de compétences.

Délibération adoptée par vote : 7 voix Pour et 4 Abstentions

3/ Parc du Vercors : Appel à projets et installation d'ouvrages

Le Conseil municipal donne son accord pour s'appuyer sur les futures études d'implantation d'ouvrages de télécommunication ; antenne-relais, pylone, qui seraient installés sur la commune et dans le périmètre du Parc naturel régional.

Votés 8 Pour, 3 contre.

Concernant la réserve forestière, nous attendons toujours la Convention.

4/ Continuité de l'adhésion de la Commune au SIGMA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Mutualisée de l'Assainissement)

Délibération adoptée à l'unanimité

5/ Compteur électrique ruine du Goret

Le Conseil municipal a :

- rejeté le devis pour l'électrification enterrée : 1 voix Pour, 1 Abstention, 9 voix contre.
- adopté le maintien de l'électrification aérien : 10 voix Pour, 1 voix contre.

6/ Démontage du auvent de la maison de M. Uhl

Résultats des votes : 8 Pour, 2 Abstentions, 1 contre

7/ Café communal

Deux conseillers ont présenté le projet d'un café communal avec un salarié (à l'ancienne auberge).

Résultats des votes : 5 Pour, 4 contre, 2 Abstentions

Questions diverses :

-Objectif Eau : Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le contrat de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour 8 ans.

La séance est levée à 22h05

Le prochain Conseil Municipal se réunira le MERCREDI 12 Mai 2021 à 18h30

